

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne		Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— —)..... 75 cent.
	3 mois	6 mois		
LOT et Départ. limitroph.	3 fr.	5 fr.	9 fr.	Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
Autres départements....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.	
Les abonnements se paient d'avance			Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages III). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigé ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N^o 239

LA SITUATION

Les Boches songent avec angoisse au lendemain de la guerre. Comprenant qu'ils seront repoussés, avec dégoût, par le Monde, ils veulent asservir l'Orient. C'est une raison supplémentaire qui justifie une rapide intervention en Sibérie. — Le beau rêve allemand : détruire Paris ! « Le mal ne serait pas grand » !... L'opinion de Germains de marque.

Il est des Allemands qui commencent à comprendre que la situation ne sera pas drôle pour le commerce et l'industrie germaniques après la guerre. Ces Boches avertis saisissent à merveille que les Teutons seront repoussés avec dégoût par le Monde civilisé. Dès lors, certains d'entre eux proposent de déplacer l'axe des exportations allemandes.

« Un mouvement semble se dessiner, écrit le Comité Dupleix, qui propose à l'Allemagne de renoncer à son rêve de domination maritime pour porter tous ses efforts économiques sur l'Orient Européen et Asiatique.

A ce sujet, la *Gazette économique des puissances centrales* publiait ces temps-ci un article par le D^r Uetrecht, de Berlin, dont voici un bref résumé :

L'Allemagne est avant tout un pays qui importe des matières premières et qui exporte des produits manufacturés. En raison de l'hostilité des nations anglo-saxonnes, il se passera longtemps avant que l'Allemagne puisse regagner le marché des matières premières.

Ce fait devant être considéré comme inévitable, il sera nécessaire pour l'Allemagne d'organiser la « pénétration économique » des pays qui lui sont accessibles : les Balkans, la zone limitrophe de la Mer Noire, le Caucase, la Perse. La seule politique possible est donc une politique de transition qui regarde vers la terre. Sous une organisation convenable, les Etats voisins de la Mer Noire fourniront à l'Allemagne leur excédent de céréales et de bétail. Les textiles, le cuir, les minerais, le bois de charpente, l'huile, peuvent être importés et la potasse peut être exportée vers

les Balkans, l'Ukraine, etc... au lieu de l'être vers les Etats-Unis ; l'Asie-Mineure, qui convient particulièrement aux pâturages, fournira la laine.

L'article conclut en insistant sur l'idée que l'Allemagne doit exploiter le vieux monde et laisser les entreprises d'outre-mer pour le temps où, enrichie par le commerce avec l'Orient, elle pourra lutter contre l'Angleterre et les Etats-Unis.

D'autre part, il s'est formé ces temps-ci, sous le nom de *Europäische Handelsgesellschaft* une organisation dont le centre est à Brême et dont le but est d'assurer aux empires centraux la domination économique sur la Russie d'abord, puis sur la Perse, la Chine, la Mandchourie. Cet organisme comprend toutes les grosses associations d'importation allemandes et autrichiennes. Son activité semble devoir être à la fois économique et politique, puisqu'il se propose, outre l'accaparement des importations de matières premières venant de Russie, Perse, Mandchourie, Chine, Turkestan, d'exclure les neutres commerçant avec les Alliés de la possibilité d'obtenir des marchandises provenant des pays indiqués, et d'une façon générale de les empêcher de commercer avec les puissances centrales et les pays qui en dépendent ; — et enfin de boycotter secrètement après la guerre et de ruiner la situation financière des commerçants alliés et des neutres pro-alliés.

Cette société, dont la durée officielle est de un an après la guerre, mais qui en fait doit subsister longtemps après, et l'article reproduit plus haut en disent long sur les visées économiques de l'Allemagne vers l'Orient. »

Les Boches ne se font donc pas d'illusion sur l'impossibilité où ils se trouveront de commercer avec le Monde. Ils pensent tourner la difficulté en créant, à leur profit, un monopole en Russie et dans les nations asiatiques.

Or, sans se faire d'illusions exagérées, on peut dire que la Russie veut secouer le joug allemand. Les Alliés ont l'impérieux devoir de seconder ce désir. Cela aurait pour nous un double avantage, rendre possible la résurrection du front oriental et ruiner, pour l'après-guerre les plans économiques de nos ennemis.

Un démocrate russe, étudiant la situation de son pays, dans la *Tribune de Genève*, arrive à cette conclusion :

« La situation actuelle de la Russie se présente sous l'aspect suivant. Le peuple

saigné à blanc, affamé, dépouillé de tous ses moyens d'existence, aspirant à la liberté et à la paix, commence à comprendre que ces biens suprêmes ne peuvent être atteints qu'après la défaite complète des Centraux et la libération des territoires occupés.

« Mais le peuple n'a plus à sa disposition de force armée organisée, avec laquelle il pourrait lutter à la fois contre les Centraux et contre le gouvernement bolcheviste qui, lui, a toujours sa garde rouge à opposer au peuple désarmé.

« Alors, comment faire ? Disséminé sur un immense territoire, où, dans plusieurs endroits, les voies de communication manquent presque complètement, le peuple russe est dépourvu des moyens de mener une attaque collective contre ses ennemis. Au surplus, il lui manque un pouvoir qui aurait l'autorité aux yeux de tout le peuple : ce n'est pas pour rien que Lénine se vantait d'avoir anéanti « l'impérialisme » en dépeçant la Russie en petits « Etats » hostiles les uns aux autres.

« Le seul remède à cet état de choses c'est l'intervention immédiate des Alliés, intervention armée qui seule peut sauver le peuple russe en l'aidant à renverser le régime bolcheviste qui chancelle déjà. Et nous, intellectuels russes restés fidèles à notre malheureuse patrie déshonorée par une bande de traîtres soudoyés, nous appelons de tout notre cœur cette intervention de nos alliés démocrates. Mais qu'ils ne tardent plus, car la désagrégation de la Russie va toujours plus loin. »

Il faut se presser. C'est un point sur lequel tous les Alliés paraissent d'accord aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire d'une formidable armée pour atteindre le résultat rêvé. Un contingent, formé de divisions japonaises auxquelles se joindraient quelques éléments alliés, suffirait d'autant mieux qu'il trouverait, en Sibérie, une aide précieuse dans les milliers de soldats Tchéco-Slovaques qui luttent déjà contre le maximalisme odieux.

Une action rapide pourrait avoir les plus heureuses conséquences étant donné que les bolcheviks soulèvent d'indignation la majorité du peuple Russe.

« La pire des attitudes, écrivait les *Débats*, serait l'attente : on voit très bien les chances que peut rencontrer une intervention des Alliés en Russie, mais on ne voit pas celle que lui ferait perdre une abstention qui laisserait la Russie comme un cadavre, sous la protection dérisoire du gouvernement bol-

chevik, en attendant l'heure de l'équarisseur allemand. »

L'organe de la maison Krupp, la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, consacre quelques lignes charmantes à Paris. Ayant posé la question : « se perdrait-il quelque chose si Paris disparaissait », la feuille boche répond de la façon suivante :

Certainement, Paris exerçait un charme sur le visiteur, ce charme ne vient pas tant des monuments que de l'ensemble de la disposition de la ville et de sa construction logique, mais Paris n'est, en aucune façon, une ville où il y a des monuments dignes d'être éternels. Il y a juste deux monuments originaux : Notre-Dame, et encore elle n'est pas de l'art le plus noble, et la Ste-Chapelle, et encore Ste-Marie de Trèves lui est-elle dix fois supérieure. Ce qui constitue la masse de ses grands monuments, ce sont de plus ou moins mauvaises copies de l'antique : le Panthéon, lamentable copie du Panthéon romain; l'Arc-de-Triomphe, copie de l'Arc-de-Triomphe de Titus.

Ses trésors artistiques sont une collection de vols à travers le monde entier. L'obélisque de Louqsor appartient à l'Égypte.

Non, si Paris disparaît de la terre, l'architecture du monde n'en sera pas plus pauvre d'une pierre.

La presse française ne nous fera jamais croire que la lumière disparaîtra du monde, quand la dernière lampe de Paris sera éteinte. Qu'on nous laisse donc tranquilles avec tous ces discours creux.

Ces lignes suent l'envie, la jalousie féroces. Les Barbares éprouveraient une joie immense à anéantir la ville que le monde entier reconnaît comme le centre du progrès, l'arène impérissable où lutte l'éternel combattant de la liberté.

C'était l'opinion d'un prussien, rêveur cosmopolite, Anacharsis Cloots, qui pensait, lui, que Paris devait être la commune centrale du globe.

« Paris, disait-il, est une Assemblée nationale par la force même des choses. C'est le Vatican de la raison... Pourquoi donc la nature aurait-elle placé Paris à distance égale du pôle et de l'équateur, sinon pour être le berceau, le chef-lieu de la confédération générale des hommes ? Ici s'assembleront les états-généraux du monde... Rome fut la métropole du monde par la guerre, Paris sera la métropole du monde par la paix... »

Voilà ce que pensait de Paris le philosophe Jean-Baptiste Cloots, dit Anacharsis, fils d'un conseiller privé du roi de Prusse, Frédéric-le-Grand.

Ce témoignage date de deux siècles, mais il vaut bien celui du barbare Krupp.

Nous avons, du reste, des opinions boches plus récentes, celle de Goethe par exemple.

« Imaginez-vous, écrivait Goethe en 1827, une ville comme Paris, où les meilleures têtes sont toutes réunies dans un même espace et, par des relations, des luttes, par l'émulation de chaque jour, s'instruisent, s'élèvent mutuellement ; où ce que tous les règnes de la nature, ce que l'art de toutes les parties de la terre peuvent offrir de remarquable est accessible chaque jour à l'étude ; imaginez-vous cette ville universelle où chaque pas sur un pont, sur une place, rappelle un grand passé, où à chaque coin de rue s'est déroulé un fragment de l'histoire. Et encore, ne vous imaginez pas le Paris d'un siècle borné et fade, mais le Paris du XIX^e siècle, dans lequel depuis trois âges d'homme des êtres comme Molière, Voltaire, Diderot et leurs pareils ont mis en circulation une abondance d'idées que nulle part

ailleurs sur la terre on ne peut trouver ainsi réunies, et alors vous comprendrez comment Ampère, grandissant au milieu de cette richesse, peut être quelque chose à vingt ans... »

Voilà ce que pensaient de Paris des Boches qui avaient une autre valeur que les bandits qui forgent des canons à Essen pour juguler la Civilisation !...

Mais il « ne faut pas s'en faire », Paris ne disparaîtra pas, il continuera à être le flambeau du Monde. La rage de Guillaume est faite de ce que la Ville-Lumière reste hors de son atteinte maudite. Ne pouvant fouler l'asphalte des boulevards, rêve toujours déçu de sa vie, il voudrait anéantir la ville. Nos poilus se chargeront de prolonger la déception jusqu'au jour où les Alliés, vainqueurs, éloigneront à jamais du pouvoir le Bandit responsable de l'horrible conflit !...

A. C

Sur le front occidental

La situation a été particulièrement calme sur l'ensemble du front. L'opération d'infanterie la plus importante a été exécutée au sud de l'Ourcq, dans la soirée du 29, vers 22 heures, entre Buisson-Cresnes et la Loge-aux-bœufs. Elle a complètement réussi.

Sur un front de front de trois kilomètres environ, nous avons avancé notre ligne d'une profondeur moyenne de 800 mètres et occupé la crête entre Mosseloy et Passy-en-Valois, 275 prisonniers, dont 3 officiers, sont restés entre nos mains.

Au nord de l'Ourcq, une autre opération locale nous a permis d'améliorer nos positions dans la région de Saint-Pierre-Aigle, tout en ramenant une centaine de prisonniers.

L'appui financier des Américains

Pour l'année fiscale se terminant le 30 juin, les évaluations des dépenses de guerre depuis le 1^{er} juillet 1917 dépassent 12.600.000.000 de dollars, soit 60 milliards de francs. En comprenant les autorisations données dans le trimestre précédent, les dépenses de guerre du gouvernement à ce jour s'élèvent à 13.800.000.000 dollars, soit 69 milliards de francs. En temps de paix, le gouvernement dépensait annuellement moins d'un milliard. Aujourd'hui les dépenses sont d'environ 50 millions par jour.

L'affaire Caillaux

L'instruction ouverte contre M. Joseph Caillaux sera définitivement terminée la semaine prochaine. Dans le courant de juillet le capitaine Bouchardon commencera la rédaction du rapport d'ensemble sur l'affaire, à moins que le gouvernement ne décide entre le temps qu'il y ait lieu de déférer M. Caillaux devant la Haute-Cour en dessaisissant le conseil de guerre. En ce cas, le capitaine Bouchardon n'aurait pas à établir son rapport qui ne constitue un réquisitoire qu'en matière de justice militaire.

Nicolas II n'aurait pas été assassiné

Un télégramme du président du Comité Exécutif d'Atakaterinbourg, daté du 24 juin, dit que les bruits d'assassinat du tsar ne sont qu'un mensonge provocateur.

Pétrograd sans vivres

Pétrograd est privé d'approvisionnements depuis quatre jours. Sur 26 wagons

de blé que les Tchèques ont laissé passer, 11 seulement sont arrivés à Pétrograd : les autres ont été détachés en cours de route par les autorités des chemins de fer.

Sur le front italien

(Officiel). — A l'aube, nos troupes soutenues par les tirs intenses d'artillerie et appuyées par les actions démonstratives des avions et des détachements conduits avec résolution par les alliés, ont attaqué le mont val Bella, réussissant après une lutte très vive à l'enlever à l'adversaire.

La position conquise a été victorieusement maintenue ; 21 officiers et 787 hommes de troupes appartenant quatre à divisions différentes ont été faits prisonniers ; des canons, des bombardes et un grand nombre de mitrailleuses ont été capturés.

Plus à l'est entre le val Franzella et la Brenta, un de nos détachements a pris d'assaut un point d'appui et d'observation important, sur les pentes méridionales du Sasso-Rosso, capturant 2 officiers et 31 soldats.

Chronique locale

Elles arrivent

Dans un de nos derniers numéros, nous avons mentionné les mesures en vigueur dans le département de l'Indre pour remédier à la vie chère.

Le ministre du ravitaillement communique à la date du 30 juin une circulaire par laquelle il indique que des mesures semblables, relatives à l'affichage des prix des denrées seront appliquées dans tous les départements.

« Afin de garantir le consommateur contre les surprises ou contre les procédés de certains intermédiaires, qui majoraient leurs prix selon le client, un décret, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture et du ravitaillement et du ministre de la justice, a prescrit l'affichage des prix de vente dans les communes de 3.000 habitants et au-dessus. »

Cette prescription s'applique aux hôtels, restaurants, cafés, et à tous les établissements servant des aliments ou des boissons, qui seront tenus d'afficher d'une façon très apparente, à l'extérieur de l'établissement ainsi que dans les salles ouvertes à la clientèle, le prix des repas et des consommations.

Elle s'appliquera également aux denrées et substances de consommation courante dont la liste est annexée au décret et qui devront porter l'indication très visible et très précise de leur prix, dans tous les magasins où elles seront vendues au détail.

Ces prescriptions seront applicables aux marchands ambulants et forains.

Mais ce qui complète bien ce décret, c'est la création d'un contrôle des prix et de l'observation des règlements. Les agents chargés de ce contrôle sont tenus de signaler les exagérations de prix, les stockages de denrées.

Ce contrôle officiel donnera certainement plus de résultats que la création de commissions composées de membres de bonne volonté sans doute, mais qui n'ont aucun pouvoir pour réprimer les abus qu'ils peuvent connaître.

Peu à peu, toutes les mesures que dans ces colonnes, nous avons préconisées pendant trois ans finiront par être prises. Elles arrivent un peu tard parce que pendant ce temps, les spéculateurs ont fait fortune alors que les consommateurs ont été pillés.

Citation à l'ordre du jour

Notre jeune compatriote, le sous-lieutenant Laviale, de Saint-Paul-Labouffie, ancien élève du Lycée Gambetta, vient d'être cité pour la septième fois. Voici le texte de la septième citation :

« Le 1^{er} mai 1918, son service de liaison à l'infanterie terminé, et sachant que la ligne occupée par nos troupes était imparfaitement définie, a, pendant « six heures successives », sous un bombardement de tous calibres, parcouru toute la ligne des postes avancés, rapportant au commandement des renseignements les plus précieux. »

Nos félicitations au vaillant officier qui est le fils du sympathique juge de paix de Lalbenque.

Mutation

M. Jeanvoine, lieutenant de réserve au 7^e d'infanterie, passe au 97^e.

Armée territoriale

M. Dissès, lieutenant du 131^e territorial d'infanterie, faisant du service au 15^e territorial, passe au 82^e territorial.

Intendance

M. Séguy François-Firmin, attaché de 2^e classe à l'intendance, est promu au grade d'attaché de 1^{re} classe. Félicitations.

Interné en Suisse

Parmi les prisonniers français internés en Suisse, nous relevons le nom du soldat Fourastié, du 7^e d'infanterie, originaire de Villeneuve-sur-Lot.

A la gare

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Castanet, employé principal à la Petite Vitesse, est nommé liquidateur à la gare de Périgueux.

C'est un avancement mérité. Employé dévoué et toujours prêt à rendre service M. Castanet laisse parmi le public et ses amis les meilleurs souvenirs.

M. Dardy, employé principal à la Grande Vitesse à Rodez, est nommé à Cahors. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Conseil municipal

Séance du 29 juin 1918

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Carlin 1^{er} adjoint.

Le Conseil vote des crédits pour 1919, en vue de l'entretien des chemins vicinaux.

Il adopte un vœu tendant au rétablissement de la voie ferrée entre St-Denis-Martel et Souillac.

Plusieurs demandes de subvention sont renvoyées à la commission des finances.

Une pétition adressée par le Comité d'action économique relativement à la cherté de la vie, est renvoyée à une commission qui sera composée de plusieurs conseillers municipaux et de deux membres du Comité d'action économique.

Le Conseil procède à la désignation de 2 rosières pour le 14 juillet, conformément aux dispositions du leg Valette.

Mlles Suzanne Bousquet et Suzanne Estival sont désignées rosières.

Comité d'action économique

Le Comité d'action économique a adressé au Conseil municipal une pétition relative aux mesures à prendre pour combattre la vie chère.

Le Comité demande la taxation de la viande et l'affichage du prix ; la taxation périodique des pommes de terre, des légumes secs et autres denrées, et voudrait que la taxe du lait fût rigoureusement appliquée.

Le Comité réclame l'incorporation des œufs dans la loi sur les taxations et une surveillance des plus actives de la part des agents chargés de la police des marchés.

En ce qui concerne les œufs, il est désirable, dit le Comité « que des suggestions opportunes amènent les acheteurs exportateurs à tenir compte des besoins de la

population en vue de l'abandon d'un pourcentage des œufs achetés qui seraient cédés au prix de revient aux consommateurs, à la fin de chaque marché. »

Le Comité préconise la création des magasins communaux.

A la suite de l'exposé de cette pétition, le Conseil municipal a désigné une commission dont deux membres du Comité d'action économique feront partie.

Pour les dames dactylographes

Un assez grand nombre de dames dactylographes peuvent être nécessaires prochainement pour les services militaires de la Place de Cahors.

Les intéressées sont invitées à adresser sans retard leur demande d'emploi, avec les certificats ou diplômes qu'elles possèdent, au commandant de recrutement de Cahors.

Trouvé mort

Depuis longtemps, le nommé Rozières, âgé de 75 ans, chiffonnier, n'avait donné signe de vie.

Samedi dernier la gendarmerie pénétra dans son immeuble près des Sept-Pons et trouva le cadavre de Rozières.

On croit que la mort remonte à près de deux mois.

2^e AVIS

Par acte sous seing-privé, en date du premier juin mil neuf cent dix-huit, enregistré à Cahors le onze du même mois, M. Marc Treillard, banquier à Montauban, 33 rue de la République, a acquis de la Banque Régionale Française, en liquidation, 7 rue Drouot, à Paris, le mobilier qui garnissait son agence de Cahors, 8 rue Fénélon.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

ÉTUDE

DE

M^e François SÉGUY

LICENCIÉ EN DROIT

AVOUÉ A CAHORS

rue St-Pierre

AVIS

De levée de suspension de délais de surenchère du sixième, prescrit par le décret du 17 juin 1916.

Sur une requête présentée le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-huit, à Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors (Lot), au nom de Monsieur Emile SELVES, négociant demeurant à Cahors, Bd Gambetta, et de Monsieur François-Alfred-Henri JUBIN, industriel, demeurant à Rennes, 47, Faubourg Leredon, les deux exposants susnommés agissant en qualité d'adjudicataires, Monsieur SELVES d'une maison sise à Cahors, 87 Bd Gambetta, dépendant de la succession de Monsieur Louis ROQUES, formant le premier lot de la vente de ses immeubles, adjudication prononcée à son profit suivant procès-verbal d'adjudication

dressé par M^e LESCALE, notaire à Cahors, le seize mai mil neuf cent dix-huit, moyennant le prix principal de CINQUANTE-CINQ MILLE francs.

Et Monsieur JUBIN, agissant comme adjudicataire du deuxième lot de la même vente, lot formé d'un domaine situé à Labéraudie et à lui adjugé par le même procès-verbal d'adjudication dressé, même date, par M^e LESCALE, moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE francs.

MM. SELVES et JUBIN ayant M^e François SÉGUY pour avoué.

La dite requête notifiée à toutes parties intéressées conformément au décret du 17 juin 1916,

Et sur une nouvelle requête présentée par les dits MM. SELVES et JUBIN, agissant toujours comme dessus, Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors a rendu le premier juillet mil neuf cent dix-huit, une ordonnance ainsi conçue :

« Nous, Président du Tribunal civil de Cahors,

« vu la requête qui précède,

« vu les pièces et, notamment, les notifications de la

« demande faites aux parties

« intéressées,

« vu le décret du 17 juin

« 1916

« et attendu qu'il n'apparaît

« pas qu'aucune partie inté-

« ressee soit mobilisée ou domiciliée dans des localités « avec lesquelles les communications postales se trouvent interrompues par suite « de l'état de guerre ;

Autorisons le cours des délais de surenchère du sixième sur l'adjudication prononcée au profit de Monsieur Emile SELVES, négociant demeurant à Cahors, Bd Gambetta, d'une maison dépendant de la succession de Monsieur Louis ROQUES, sise à Cahors, Bd Gambetta n^o 87, adjudication prononcée à son profit suivant procès-verbal d'adjudication dressé par M^e LESCALE, notaire à Cahors, le seize mai mil neuf cent dix-huit, moyennant le prix principal de CINQUANTE-CINQ MILLE francs ;

Et sur l'adjudication prononcée au profit de Monsieur François-Alfred-Henri JUBIN, industriel demeurant à Rennes, 47, faubourg Leredon, d'un domaine dépendant de la succession de Monsieur Louis ROQUES, domaine situé à Labéraudie, commune de Pradines, adjudication prononcée à son profit par procès-verbal d'adjudication dressé par M^e LESCALE, notaire à Cahors, le seize mai mil neuf cent dix-huit, moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE francs ;

Disons, toutefois, que le dit délai ne prendra cours qu'après

l'expiration du mois qui suivra l'insertion de la présente ordonnance dans le journal « Le Journal du Lot » et s'il n'est pas survenu d'opposition dans le cours du dit mois ;

Réserveons aux exposants de nous en référer au cas où il surviendrait une opposition.

Fait et donné au Palais de Justice de Cahors, en notre cabinet, le premier juillet mil neuf cent dix-huit.

Le Président :

Signé : GRIMAL.

La présente insertion est faite en exécution de la dite ordonnance, pour faire prendre cours, à dater de ce jour, au délai d'un mois pendant lequel les intéressés pourront notifier leur opposition motivée à la reprise du cours des délais de surenchère sur l'adjudication dont s'agit, par une lettre recommandée adressée à Monsieur le Greffier du Tribunal civil de Cahors.

Etant déclaré qu'en conformité du décret du 17 juin 1916, si, à l'expiration du dit mois, aucune opposition n'a été formulée, le délai de la surenchère du sixième sur la dite adjudication prendra cours de plein droit pour une durée égale au délai ordinaire.

Cahors, le 1^{er} juillet 1918 :

P. M^e SÉGUY, son suppléant :

Signé : BOUYSSOU.

NOS DEPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 30 JUIN (22 h.)

Paris, 30 juin, 23 h.

Au sud de l'Aisne, nous avons amélioré nos positions dans la région de Saint-Pierre-Aigle et fait une centaine de prisonniers.

Journée calme sur le reste du front.

Communiqué américain

L'activité réciproque de l'artillerie s'est intensifiée dans la région de Château-Thierry.

Rien d'autre à signaler.

Communiqué anglais

Au cours d'un raid heureux, à l'est de Robecq, nous avons fait, ce matin, de bonne heure, quelques prisonniers.

L'aviation a, comme toujours, été très active.

Paris, 11 h. 50.

Calme sur notre front

Sur le front franco-anglais, rien d'important à signaler.

Les Américains en Italie

De Rome : Le premier contingent de troupes américaines est arrivé en Italie.

Supériorité de notre aviation 863 avions boches contre 273 Alliés

De Londres : Du 1^{er} juin au 23, les Alliés ont abattu HUIT CENT SIX avions et 57 ballons. Les Allemands ont abattu DEUX CENT CINQUANTE CINQ avions et 18 ballons.

L'intervention japonaise inquiète fort Berlin

De Bâle : La possibilité de l'intervention japonaise cause un violent malaise dans l'Allemagne entière.

L'information hollandaise disant que le Parlement japonais envisagera avant peu l'envoi d'une armée en Sibérie est reproduite par tous les journaux qui enregistrent avec amertume les nouvelles de Russie, disant l'insuccès des Bolcheviks.

Le bombardement de Mannheim

De Bâle : Le communiqué allemand reconnaît le bombardement de Mannheim. Il avoue 5 tués et 14 blessés.

Les Bulgares en ont assez

De Genève : Le *Journal de Constantinople* publie une interview d'un diplomate bulgare, disant que la Bulgarie est fatiguée de la guerre et de ses alliés Boches.

Les Boches en Russie

De Christiania : Des forces Germano-Finnoises descendant vers la côte Mourmane, essayèrent d'attaquer le monastère de Norris, en territoire russe ; mais elles durent rétrograder vers Vagalien, la dernière station militaire frontière norvégienne.

D'autre part, on mande de Stockholm que les troupes allemandes seraient à 37 milles de Kola.

✱

Paris, 13 h. 25.

Ce télégramme nous arrive avec plus de DEUX heures de retard !...

Les Tchéco-Slovaques

M. Pichon adresse une lettre au secrétaire général du Conseil national Tchèque, reconnaissant, — au moment où le 21^e régiment de chasseurs de la première unité autonome de l'armée tchéco-slovaque reçoit son drapeau et monte aux tranchées, — la nationalisation du conseil national comme l'organe suprême de la première assise du futur gouvernement Tchéco-Slovaque.

La lettre ajoute : Le gouvernement français considère comme justes et fondées les revendications de la nation Tchéco-Slovaque et il s'appliquera à faire prévaloir ses aspirations d'indépendance.

M. Pichon espère que l'Etat Tchéco-Slovaque deviendra, en union avec la Pologne et l'Etat Yougo-Slave, une barrière infranchissable aux agressions germaniques.

✱

Les restrictions boches

D'Amsterdam : On mande de Berlin, à dater d'aujourd'hui, la ration hebdomadaire de pommes de terre est réduite à 3 livres. A Hambourg elle est réduite à 2, sans garantie. La ration de viande sera élevée légèrement.

✱

En Russie !

De Berne : Des conversations auront lieu cette semaine à Berlin, entre l'ambassadeur de Turquie, le ministre de Georgie et le délégué de la république Transcaucasienne.

✱

COMMUNIQUÉ DU 1^{er} JUILLET (15 h.)

Plusieurs actions heureuses

Entre Montdidier et Noyon, nous avons exécuté plusieurs coups de main et fait une vingtaine de prisonniers.

Au sud de l'Aisne, nos troupes ont enlevé un centre de résistance ennemi au nord de Cutry ; 26 prisonniers sont restés entre nos mains.

Au sud de l'Oureq, nos troupes ont amélioré leurs positions entre Passy-en-Valois et Vinly, et avancé leur ligne à l'est de la voie ferrée Chézy-Vinly.

Une contre-attaque des Allemands sur nos nouvelles positions au sud-est de Mesloy a donné lieu à un vif combat à la suite duquel nos troupes ont intégralement maintenu leurs gains de la veille. Au cours de ces actions, nous avons fait 200 prisonniers environ.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqué anglais

Hier, nos troupes ont pris d'assaut un poste ennemi au bois d'Aveluy.

Dans la nuit, nous avons exécuté un raid sur les tranchées ennemies à l'ouest de Dernancourt. Au cours de ces entreprises nous avons fait quelques prisonniers.

De bonne heure, dans la nuit, les

troupes des comtés de l'est ont exécuté un heureux coup de main au nord-ouest d'Albert, fait 34 prisonniers et pris quelques mitrailleuses en améliorant leurs positions dans ces parages.

Plus tard, au cours de la nuit, une contre-attaque ennemie a été repoussée.

L'artillerie ennemie a été active au nord d'Albert, au sud-est d'Arras, au sud-est de Robecq, aux environs de Merris et du canal près de Comines.

✱

Un communiqué de Londres permet de mesurer l'énorme supériorité des Alliés au sujet de la guerre des airs. En trois semaines, les Alliés ont abattu près de 900 avions ennemis ; ils en ont perdu moins de 300. Que sera-ce, quand l'aviation américaine va donner à pleine force !...

L'intervention japonaise de plus en plus probable, peut-être même imminente, inquiète fortement les Boches. C'est une inquiétude pleinement justifiée !

La Scierie de la Gare

prévient sa clientèle que malgré l'incendie dont elle a été victime, elle n'a pas interrompu son travail et qu'elle est à la disposition de sa clientèle comme par le passé. **Déchets de bois à prix réduits.**

La Maison Dubernet et Païta

prévient sa clientèle que malgré l'incendie dont elle a été victime, elle n'a pas interrompu ses services d'expédition et qu'elle exécutera les ordres qui lui seront confiés comme par le passé.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs en achetant des *Bons de la Défense Nationale*.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 0/0 d'intérêt :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE				
MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
25 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 50	95 »
500 »	488 50	495 »	487 50	475 »
1 000 »	997 »	990 »	975 »	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,750 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

